

# **Rapport de l'atelier UNDAF/CCA**

**Dakar, le 8-10 février 2001  
Hôtel Méridien Président**

## Table des matières

I.	Contexte général .....	2
II.	Objectifs de l'atelier.....	2
III.	Activités réalisées .....	3
IV	Résumé des principales conclusions des différentes sessions de l'atelier .....	3
4.1	Réforme de l'ONU .....	3
4.2	CCA/UNDAF : Définition, objectifs, résultats, partenariat .....	4
4.3	Présentation de la Stratégie Nationale et expériences en matière de lutte contre la pauvreté .....	5
4.3.1	Processus de formulation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ..	5
4.3.2	Expériences en matière de lutte contre la pauvreté .....	6
4.4	Etat d'avancement du Suivi du Forum sur l'Education pour Tous.....	7
4.5	Programme de Relance Economique de la Casamance .....	7
V.	Conclusions et recommandations .....	8
Annexes		
	Tableau I - Plan d'action pour l'opérationnalisation de l'UNDAF .....	10
	Liste des participants.....	11

# Rapport de l'atelier UNDAF/CCA

## I. Contexte général

En application de la Réforme de l'ONU en son volet «renforcement de la coordination inter-Agences», onze (11) pays, dont le Sénégal, ont fait partie de la phase pilote de formulation de deux outils stratégiques d'appui à la coordination que sont le document d'Evaluation Commune de la Situation du Pays (CCA) et le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF). C'est dans ce cadre que l'Equipe de Pays au Sénégal a formulé, en 1999, les documents CCA et UNDAF.

En appui au processus d'opérationnalisation de l'UNDAF, l'Equipe de pays a eu recours à des ressources de facilitation en vue, d'une part, de renforcer ses capacités à évoluer en tant qu'équipe efficace et, d'autre part, d'orienter sa stratégie d'opérationnalisation de l'UNDAF.

C'est ainsi que le Système des Nations Unies au Sénégal (SNU), y compris le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, a organisé du 8 au 10 janvier 2001, à l'Hôtel Méridien Président, un atelier sur le renforcement des capacités de coordination des Agences dans le cadre de l'exercice CCA/UNDAF.

Plus de quarante personnes dont les Chefs d'Agence, les Points Focaux/CCA/UNDAF du Système des Nations Unies et les Représentants du Gouvernement et d'Organisations de la Société Civile ont participé à l'atelier. La liste des participants est jointe au présent rapport.

Deux personnes ressources ont animé les travaux : Madame Mariam Coulibaly-Ndiaye Conseiller en Management des Ressources Humaines du Bureau Régional de l'UNICEF/ Abidjan et le Dr Kadri Tankari, Représentant de l'OMS au Sénégal. Le Dr Tankari avait au préalable participé à une session de formation des formateurs sur le processus d'élaboration CCA/UNDAF à Turin

Le Bureau du Coordonnateur Résident a apporté l'appui technique et logistique nécessaire au bon déroulement de l'atelier.

## II. Objectifs réalisés

L'atelier avait essentiellement comme objectif général le renforcement de l'Equipe de pays dans sa capacité à mener à bien le processus CCA/UNDAF dans son élaboration comme dans sa gestion.

Dans cette optique, les objectifs spécifiques ci-après étaient visés : i) enrichir le processus de consultation nationale des améliorations apportées, sur le plan méthodologique, à l'exercice CCA/UNDAF ; ii) procéder à une vulgarisation des concepts sous-jacents à ces outils auprès des partenaires au développement du SNU ; iii) susciter l'adhésion de ces derniers à une stratégie d'opérationnalisation de ces outils au regard des enjeux du développement national.

L'atelier a également été l'occasion de sensibiliser et d'initier les participants aux dynamiques et techniques de travail efficaces en groupes.

### **III. Activités prévues**

L'atelier a été organisé en séances plénières et travaux de groupes autour des activités suivantes :

- Présentation du plan et des outils intégrés de la Réforme des Nations Unies ;
- Présentation par le Gouvernement du processus de préparation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;
- Présentation de la vision des ONG et de la société civile sur la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté au Sénégal ;
- Présentation de l'expérience du PNUD/FENU en matière de lutte contre la pauvreté dans la région de Tambacounda, pressentie comme l'une des zones de concentration de l'assistance future du Système des Nations Unies au Sénégal ;
- Présentation de l'état d'avancement du suivi du Forum Mondial sur l'Education pour Tous ;
- Analyse critique du processus CCA/UNDAF par l'Equipe de Pays ;
- Discussion de l'état d'avancement de la préparation du Programme de Relance Economique et Sociale en Casamance, l'une des régions de concentration pressenties dans le cadre de l'opérationnalisation de l'UNDAF ;
- Initiation et travaux pratiques sur les outils d'analyse des profils de compétences et sur les méthodologies de travail en groupe.

### **IV Résumé des principales conclusions des différentes sessions de l'atelier**

#### **4.1 Réforme de l'ONU**

Un bref rappel des objectifs de la Réforme de l'ONU a permis de mettre au même niveau d'information l'Equipe de pays, les représentants du Gouvernement et de la Société Civile. En effet, la réforme se définit comme :

1. Une transformation à l'échelle de l'organisation toute entière ;
2. La création d'une nouvelle structure de décision et de gestion et
3. Une approche globale de la paix et du développement, dans laquelle la question des droits de l'Homme s'inscrit transversalement.

De manière générale, la Réforme vise à renforcer l'action du Système des Nations Unies au niveau du terrain. Dans ce contexte, les défis qui interpellent les Agences sont :

- 1 L'intégration de la Réforme à tous les niveaux du SNU ;
- 2 La rationalisation et la simplification des procédures administratives ;
- 3 Les partenariats stratégiques ;
- 4 L'approche globale pour les pays en crise.

Egalement, un accent particulier a été mis sur l'importance politique du Sommet du Millénaire qui a eu lieu en septembre 2000 et qui recommande un renforcement de la coordination au sein du Système des Nations Unies autour des domaines prioritaires ci-après :

1. La pauvreté extrême ;
2. L'éducation pour tous ;
3. L'après - conflit.

Cette session de l'atelier a donc permis de rappeler les enjeux de la Réforme et d'informer les partenaires du Système des Nations Unies des orientations stratégiques de l'ONU face aux défis du développement. Dans ce contexte, les documents CCA et UNDAF sont envisagés comme supports importants d'appui à la coordination inter-Agences pour le développement.

## **4.2 CCA/UNDAF : Définition, Objectifs, Résultats, Partenariat**

L'atelier a été l'occasion de passer en revue les documents méthodologiques sur le processus CCA/UNDAF et d'en rappeler les principales définitions, les objectifs, les résultats attendus et les partenariats à développer.

S'agissant du **CCA**, c'est un processus qui vise à déterminer l'état actuel du développement dans le pays et à identifier les questions clés. Il constitue le point de référence pour le développement d'activités de plaidoyer, une base pour un dialogue sur les politiques et pour la préparation de l'UNDAF.

L'objectif du CCA est d'approfondir la connaissance des défis de développement, sur la base d'une analyse et d'une compréhension communes de la situation du pays et d'une approche centrée sur le développement humain.

Les attentes par rapport au CCA sont : i) un processus participatif ; ii) un document dans lequel les enjeux majeurs du développement sont identifiés, évalués et analysés en commun ; iii) une base de données commune ; iv) une compréhension commune des enjeux ; v) un renforcement de la capacité d'analyse de l'Equipe de Pays et ; vi) une amélioration de la collaboration au sein des Nations Unies. C'est également un instrument pour le suivi des conférences de l'ONU, la préparation de l'UNDAF, et la programmation et le suivi/évaluation.

Entrepris par le Système des Nations Unies, le processus CCA est mené en partenariat avec: le Gouvernement, la Société Civile, le Secteur Privé, les bailleurs de fonds, les Institutions de Bretton Woods et les Agence de l'ONU non résidentes.

Il comporte : i) une phase diagnostic, un processus qui consiste à déterminer les problèmes qui se posent ; ce diagnostic est qualitatif et quantitatif et ; ii) une phase analyse qui vise à déterminer les causes des problèmes et les relations entre elles, en ciblant les causes immédiates, les causes sous-jacentes et les causes fondamentales (méthode de l'arbre de problèmes).

Quant à l'**UNDAF**, c'est une réponse commune des Nations Unies aux problèmes de développement du pays ; il est un cadre de planification des activités de développement du SNU au niveau national reposant sur des objectifs communs, des stratégies communes d'aide au développement ; un agenda commun pour la conception et, le suivi des ressources programmables.

Elaboré selon une approche participative sur la base des besoins et priorités énoncées dans le CCA par les mêmes partenaires que le CCA, le suivi et l'examen du UNDAF se font à travers : i) le Plan de travail annuel du Système de Coordonnateur Résident ; ii) l'examen à mi-parcours

des programmes de pays des Agences ;iii) l'évaluation de fin de cycle de l'UNDAF et la mise à jour du CCA. Ainsi, l'UNDAF doit : i) être achevé avant les programmes de pays; ii) choisir un nombre limité d'objectifs accessibles et objectivement mesurables.

Il est attendu de cet exercice UNDAF que les Agences : i) dérivent leurs programmes de pays de l'UNDAF ; ii) produisent des résultats et démontrent LEUR impact ; iii) simplifient et rationalisent les procédures des NU ; iv) forgent des alliances stratégiques avec des partenaires ; v) établissent des liaisons avec d'autres instruments (Cadre de Développement Intégré (CDF) et document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRSP) ; vi) s'adaptent aux situations particulières de pays en crise.

### **4.3. Présentations de la Stratégie Nationale et expériences en matière de lutte contre la pauvreté**

#### **4.3.1 Processus de formulation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**

L'atelier a été l'occasion de passer en revue l'évolution du processus de préparation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Sénégal (DSRP). Messieurs Sogué Diarisso, Directeur de la Prévision et de la Statistique et Thierno Niane Coordonnateur National du Programme de Lutte Contre la Pauvreté, ont présenté les principales étapes du processus ainsi que le calendrier arrêté à cet effet.

Le processus s'enrichira des acquis des différents programmes en cours. Des termes de référence en cours d'élaboration, décriront les différentes étapes du processus, les partenaires qui y seront impliqués ainsi que les différentes études et enquêtes qui seront réalisés dans le cadre de cet exercice. En l'occurrence, des groupes thématiques seront constitués autour de la problématique : renforcement des capacités ; développement d'activités génératrices de revenus et infrastructures de base.

L'ambition de la Stratégie gouvernementale est de donner une autre structuration à l'économie sénégalaise dont la croissance repose présentement sur le secteur tertiaire qui n'est pas créateur d'emplois ; or l'on ne peut lutter durablement contre la pauvreté qu'en créant des emplois et des activités génératrices de revenus. En effet, le secteur agricole qui occupe environ 54% de la population mais ne contribue à la création de la richesse nationale qu'à hauteur de 10%. Par ailleurs, la population urbaine représente environ 46% de la population, entraînant une forte augmentation de la pauvreté urbaine.

La Stratégie prendra en compte ces problèmes fondamentaux auxquels fait face le Sénégal. Des consultations régionales seront organisées pour que les populations participent au processus et l'enrichissent de leurs connaissances des contraintes et potentialités de leurs milieux respectifs.

Les participants ont souhaité qu'un mécanisme d'échange et de diffusion de l'information soit mis en place afin que tous les partenaires, en particulier le Système des Nations Unies, soient au même niveau d'information dans le cadre de l'exercice DSRP.

Sur le plan méthodologique, l'accent a été mis sur la nécessité d'établir les relations entre le processus DSRP et d'autres exercices de formulation de documents d'orientation de développement à moyen terme, dont le 10<sup>ème</sup> Plan de Développement Economique et Social. Par ailleurs, la nécessité de circonscrire le processus PRSP dans le cadre d'une vision stratégique de long terme du développement a été mise en exergue.

Au terme des travaux de cette session, il est ressorti que l'exercice de formulation du DSRP doit être alimenté par les acquis positifs des programmes en cours en particulier le Programme

de Lutte contre la Pauvreté, approuvé en décembre 1997. Par ailleurs, il doit s'inspirer des programmes sectoriels déjà mis en œuvre dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'Environnement, etc.

S'agissant des interrelations entre CCA et le DSPR, sans qu'une conclusion tranchée ne soit retenue, l'atelier recommande de développer des synergies entre les deux processus et d'éviter autant que faire se peut des redondances et duplications sur le plan recherche-analyse en matière de lutte contre la pauvreté. En effet, les données qui seront collectées dans le cadre du DSPR seront à la disposition de l'ensemble des partenaires au développement qui en feront une exploitation appropriée, au regard de leurs besoins spécifiques.

#### 4.3.2 Expériences en matière de lutte contre la pauvreté

Les travaux ont été enrichis des expériences de trois institutions intervenant en matière de lutte contre la pauvreté. Il s'agit du PNUD/FENU, de ENDA-Tiers Monde et du Consortium des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD). Ces différentes expériences tentent d'apporter des éléments de réponse à la pauvreté, en tenant compte de ses multiples dimensions.

En ce qui concerne le **CONGAD**, les présentations faites par Messieurs Boubacar Diop et Fassori Diawara respectivement Directeur Exécutif du CONGAD et de la Directeur de la Cellule d'Appui au renforcement des capacités de la Société Civile ont mis en exergue les différents domaines d'activités socio-professionnelles dans lesquelles évoluent les organisations membres de cette institution. Ils ont également mis l'accent sur le rôle de partenariat qui s'avère nécessaire tant au niveau national, africain qu'au niveau de l'Europe pour apporter des réponses durables à la lutte contre la pauvreté.

L'implication du CONGAD à différents niveaux de la formulation des politiques et de la concertation en matière de lutte contre la pauvreté constitue un exemple qu'il conviendrait d'encourager en renforçant les capacités des populations à travers des organisations de la société Civile à jouer un rôle actif à différents niveaux de décision.

Dans la perspective de la formulation d'une stratégie en matière de lutte contre la pauvreté, le CONGAD recommande : i) l'harmonisation entre le niveau méso et macro ; ii) la participation effective de l'ensemble des acteurs et iii) la recherche d'impacts des programmes sur les pauvres.

L'analyse faite par M. Bougnicourt Secrétaire Exécutif de **ENDA-Tiers Monde** sur la pauvreté a soulevé la question de la cohérence des stratégies et programmes développés jusqu'alors au regard de la complexité et de l'ampleur du phénomène. Il a mis l'accent sur la problématique de l'emploi, du droit au sol, de l'économie populaire et de la mondialisation qui n'est souvent pas prise en compte dans ces stratégies. Dans ce contexte, le rôle du secteur informel en tant que voie alternative ne doit pas être négligé. Le message fort qui s'est dégagé de cette analyse est que la lutte contre la pauvreté passe par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus. Par ailleurs, la nécessité de prendre en compte les voix des pauvres a été soulignée. Les mécanismes générateurs de pauvreté devraient être identifiés et supprimés afin d'apporter une réponse durable au phénomène. Aussi, le Document UNDAF /Sénégal a fait, selon M. Bougnicourt abstraction de la dimension régionale qui est importante dans la recherche d'une solution durable à la pauvreté.

De l'expérience de ENDA-Tiers Monde l'on retient la nécessité de faire la promotion des activités à haute intensité de main-d'œuvre, la prise en compte de la dimension culturelle et la promotion de l'esprit de citoyenneté, et enfin, la nécessité de prendre en compte la problématique de la mondialisation.

M. Boubaca Fall, Chargé de Programme FENU a présenté l'expérience du **PNUD et du FENU** dans le Département de Kédougou (Région de Tambacounda) en matière de lutte contre la pauvreté. Cette expérience concourt au renforcement des capacités des collectivités locales, responsables du pilotage stratégique des actions de développement à la base. Il s'agit d'une approche d'éco-développement qui met l'accent sur la démarche participative, le développement des outils de planification ainsi que des programmes locaux d'investissement.

L'expérience du PNUD/FENU dans le domaine de la mobilisation de la fiscalité locale a fait l'objet d'une attention particulière. Les incertitudes résultant de l'interférence des acteurs politiques dans les stratégies de développement à la base ont été mises en exergue.

#### **4.4 Etat d'avancement du Suivi du Forum sur l'Education pour Tous**

Le Représentant de l'UNESCO, Monsieur Armoogum Parsuramen, et l'Equipe Technique de l'UNESCO en charge du suivi de la mise en œuvre des recommandations du forum de Dakar ont fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Forum Mondial pour l'Education pour Tous.

Dans ce cadre, le Sénégal est en train d'élaborer le Plan National pour l'Education pour Tous avec l'appui des parrains du Forum que sont le PNUD, l'UNESCO, l'UNICEF, le FNUAP et la Banque Mondiale. Le Plan de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) est un référentiel de base qui permet d'avoir une vision globale de l'approche. Il s'agira de privilégier une vision planification décentralisée dans la perspective de réduire autant que faire se peut l'écart au niveau du taux de scolarisation entre Dakar et les autres régions.

L'appui à la mise en œuvre du Plan est un domaine potentiel d'intervention commune du Système des Nations Unies dans le cadre de l'opérationnalisation de l'UNDAF.

#### **4.5 Programme de Relance Economique de la Casamance**

Le Coordonnateur Résident, Monsieur Ahmed Rhazaoui, a fait une brève présentation de l'action concertée de la communauté internationale, en particulier du Système des Nations Unies, en appui aux autorités nationales dans la formulation d'un programme d'assistance humanitaire et d'un programme de développement économique et social en Casamance.

L'appui se fera dans les domaines suivants: i) déminage ; ii) assistance aux réfugiés ;iii) démobilisation, désarmement et réhabilitation des zones, iv) organisation de l'appel consolidé.

Il a rappelé qu'un comité technique Gouvernement/partenaires au développement a déjà été constitué en vue de préparer une mission multi-donateurs de formulation des programmes susmentionnés. En effet, des consultants de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne seront mobilisés pour préparer ladite mission en attendant la signature du cessez-le-feu.

Dans ce contexte, il a réitéré le souhait du Gouvernement de développer un partenariat rapproché avec le Système des Nations Unies, en particulier dans le domaine humanitaire, une fois le cessez-le-feu en vigueur. La documentation qui sera élaborée dans ce cadre permettra de procéder, d'une part à l'appel consolidé sur le volet humanitaire et, d'autre part, d'organiser une conférence internationale des partenaires pour la recherche de financement du programme de développement à moyen terme de la Casamance.

Des partenaires bilatéraux pourraient s'adresser directement à des Agences spécialisées des Nations Unies pour exécuter le volet humanitaire ou plutôt un *Trust Fund* pourrait être créé dont la gestion sera confiée à une Agence des Nations Unies.

Ces différentes expériences et les discussions qui ont suivi leur présentation aideront l'Equipe de Pays à enrichir sa stratégie dans le cadre de l'opérationnalisation de l'UNDAF, d'une part, au regard des nouvelles directives élaborées dans le cadre du CCA et de l'UNDAF et, d'autre part, des objectifs stratégiques du développement national.

## **V. Conclusions et recommandations**

Au terme des travaux et tenant compte des attentes initialement exprimées par les participants, l'atelier a permis d'arriver aux résultats suivants:

### ***Acquisition de connaissances générales et instrumentales***

Les présentations et interventions des invités et participants ont permis une mise à niveau des connaissances sur les instruments de la Réforme des Nations Unies et le travail des partenaires au développement au Sénégal. De plus, les participants ont acquis une méthodologie de base (cadre logique) en matière d'analyse de situations et d'identification de problèmes. Le séminaire a également été l'occasion pour les participants de se familiariser avec certains outils et méthodologies psychométriques permettant de mieux comprendre et gérer les comportements humains, notamment dans les dynamiques de groupe.

### ***Le processus PRSP***

La présentation du processus a permis une meilleure compréhension des orientations stratégiques du Gouvernement dans le cadre de l'élaboration du document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRSP).

C'est ainsi que les politiques et stratégies nationales de développement devant guider l'action de l'Equipe de Pays ont été discutées et les relations possibles avec l'exercice CCA/UNDAF ont été mises en exergue. Le partenariat gouvernement/Système des Nations Unies dans le cadre de l'exercice PRSP se fera dans le cadre du processus participatif avec l'ensemble des partenaires. Dans ce contexte, les autorités nationales attendent du Système des Nations Unies qu'il joue pleinement son rôle de conseiller du gouvernement dans le cadre du dialogue sur les politiques avec les autres partenaires.

### ***Option stratégique de programmation commune***

A l'issue des travaux de l'atelier, l'option stratégique arrêtée par l'Equipe de Pays pour l'UNDAF a été de retenir trois domaines de programmation commune au titre de l'opérationnalisation de l'UNDAF. Ces domaines ont été fixés en tenant compte des priorités exprimées par les autorités nationales et qui concordent avec celles énoncées dans la Déclaration du Millénaire. Il s'agit de i) l'appui à la lutte contre la pauvreté dans l'une des régions les plus pauvres du pays, Tambacounda, ii) l'appui à la formulation et à la mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Education pour Tous, et iii) l'assistance post-conflit : appui aux actions humanitaires et de développement en Casamance, (région sud du pays), dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre le Gouvernement et le mouvement rebelle (MFDC).

### ***Plan d'action pour l'opérationnalisation de l'UNDAF***

A l'issue de l'atelier l'Equipe de Pays les participants ont convenu d'un plan de suivi axé sur la finalisation du CCA et l'élaboration d'un document UNDAF avec addendum des trois domaines de programmation commune susmentionnés au titre de l'opérationnalisation et sera appelé "l'UNDAF II". Une série d'actions prévues dans ce plan doit être réalisée dans le courant du premier semestre de 2001.

S'agissant du CCA, l'Equipe de Pays a décidé de son actualisation débutée à la mi-décembre 2000. Cet exercice sera poursuivi, en mettant l'accent sur les trois domaines d'opérationnalisation de l'UNDAF susmentionnés. Il s'agira d'identifier, en partenariat avec la

Société Civile et le Gouvernement, les problèmes prioritaires relevant de ces domaines, conformément aux nouvelles directives méthodologiques pour l'élaboration du CCA.

L'opérationnalisation de l'UNDAF et l'actualisation du CCA se font, et continueront à se faire, en synergie avec le processus de formulation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les orientations qui seront retenues dans le DSRP aideront à formuler l'appui conjoint du Système des Nations Unies aux objectifs nationaux, par le biais de l'UNDAF. L'expertise des diverses Agences des Nations Unies sera mise à contribution pour enrichir le processus de préparation du DSRP.

***Momentum et renforcement de l'esprit d'équipe***

Durant l'atelier, et dans le cadre des activités de "Team building", les liens entre les personnes se sont resserrés au sein de l'équipe de pays et entre celle-ci et les partenaires, dont les agents du Gouvernement et des ONGs participantes. L'appréciation générale des participants a été positive.

**Tableau I - Plan d'action pour l'opérationnalisation de l'UNDAF**

Objet/domaine d'action prioritaire	Activité/action	Responsable/ Chef de file	Echéance proposée
<b>Coordination inter-agences</b>			
CCA	Finalisation l'actualisation du document du CCA avec l'addendum sur les trois thématiques	Coordonnateur Résident (CR)	Fin février
	Informatisation de la base de données du CCA	Coordonnateur Résident	Fin avril
	Intégration de la base de données dans la page web du SNU	Coordonnateur Résident	Fin juin
UNDAF	Opérationnalisation de l'UNDAF dans les trois domaines d'actions prioritaires : (1) Aide en Casamance, (2) Suivi du Forum Education pour Tous, et (3) Lutte contre la Pauvreté	CR (Casamance) UNESCO (Education) PNUD (Pauvreté)	Fin décembre
	Plaidoyer en vue de l'établissement d'un fonds de coordination des NU au Sénégal	Coordonnateur Résident et Chefs d'agence	Fin février
<b>Coordination sectorielle</b>			
Lutte contre la pauvreté	Mise en place d'une base de données de référence au démarrage des activités portant sur les groupes cibles et les indicateurs de base	PNUD	Fin avril
	Mise en place d'un mécanisme de coordination au niveau local et central	PNUD	Fin mars
Education pour Tous	Suivi auprès des partenaires du niveau d'avancement du programme national	UNESCO	Fin février
	Prise en compte des objectifs du plan d'action et poursuivre sa mise en œuvre	UNESCO	Fin mai
Casamance	Coordination de la mission d'évaluation	Coordonnateur Résident	Fin mai
	Participation aux travaux des groupes de travail	Chefs d'agence	En cours
	Participation à la préparation du rapport d'évaluation des besoins humanitaires	HCR	ASAP
	Participation à la Conférence Internationale pour le Développement	Chefs d'agence	ASAP
	Mise en œuvre d'un plan de développement/réhabilitation	Chefs d'agence	ASAP

**Liste des participants à l'atelier UNDAF  
Méridien Président, 08 - 10 février 2001**

Noms/Prénoms	Organisation	Téléphone	Email
BA Ibrahima	PELCP	822 46 20	pelpsp5@sentoosn.sn
BA Saïdou	FMI	821 33 98	
BADAOUI Mahamat Kasser	PAM	823 23 46	Kasser.Badaoui@wfp.org
Badiane Wally	UNICEF	823 50 80	wbadiane@unicef.org
BALDE Demba	Banque Mondiale	849 50 00	
BEYNIS Agnès	UNESCO	849 23 08	a.beynis@unesco.org
BUGNICOURT Jacques	ENDA	822 21 25	
COLY Malang	OMS	823 02 70	colym@telecomplus.sn
D'ADESKY François	ONUDI	823 18 76	onudi@cyg.sn
D'ALMEIDA Christiane	PNUCID	822 13 84	pnucid@senet.net
DIARISSO Sogue	DPS/MEF	825 07 43	
DIARRA THIOUNE Assitan	PNUD	839 90 52	assitan.thioune@undp.org
DIAWARA Fassory	CONGAD	824 90 60	Congad@telecomplus.sn
DIOP Boubacar	CONGAD		
DIOP Daouda	MEF		
DOUMAYE Dillah	HCR	823 66 03	DOUMAYE@UNHCR.CH
Dr. TANKARI Kadri	OMS	823 02 70	tankarika@telecomplus.sn
ESSAN Niangoran	FNUAP	823 91 68	essan.niangoran@undp.org
FALL Boubacar	FENU/PNUD		boubacar.fall@undp.org
FALL Yassine	UNIFEM	823 52 07	
HOPWOOD Ian	UNICEF	823 50 80	ihopwood@unicef.org
KANE Makane	CST/FNUAP	822 89 20	kane@unfpa.org
KANE Raky	BIT	823 90 45	kane@ilo.org
KASSE Aminata Faye	COSEF		
MBENGUE Ismaïla	FNUAP	839 90 62	ismaïla.mbengue@undp.org
MBODJ Mahawa	FAO	823 78 47	FAO-SEN@field.fao.org
McINTIRE John	Banque Mondiale	849 50 11	
NDAW Boubacar	PNUCID	823 46 56	pnucid@telecomplus.sn
NDIAYE Mariam	UNICEF/ABIDJAN		mendiaye@unicef.org
NIANE Thierno	CPCP/MEF	821 73 98	
NKANAGU Tharcisse	BIT	823 90 45	
PALACIO Esther	PNUD	839 90 50	esther.palacio@undp.org
PARSURAMEN Armoogum	UNESCO	849 23 35	a.parsuramen@unesco.org
PELLERIN Marc	PNUD	839 90.50	marc.pellerin@undp.org
RHAZAOUI Ahmed	PNUD	839 90 50	ahmed.rhazaoui@undp.org

SAKHO Moustapha	OMS	823 02 70	sakhom@telecomplus.sn
SANCHEZ Nicolas	HCR	823 66 03	SANCHEZ@UNHCR.CH
SANOGOH Bintou	FAT – FNUAP	821 31 80	sanogoh@unfpa.org
SASSENATH Yves	FENU/PNUD	839 90 50	
SONDJO Michel	PAM	823 23 46	Michel.Sondjo@wfp.org
TALL Seynabou	UNIFEM	839 90 83	seynabou.g.tall@undp.org
TAPSOBA Edouard A.	FAO	823 78 47	FAO-SEN@field.fao.org
VAN DER VYNCKT Susan	UNESCO		

### **Equipe de soutien (PNUD)**

DIAW Khady (Secrétariat)

DIOUM Makhtar (Informatique)

DIALLO Mamadou (Reprographie)

SOW Mambaye (Appui services généraux)

:azrdc